

Championnat R1 MIXTE

17 & 18 Septembre 2022

Saint Fargeau - Lac du Bourdon 89



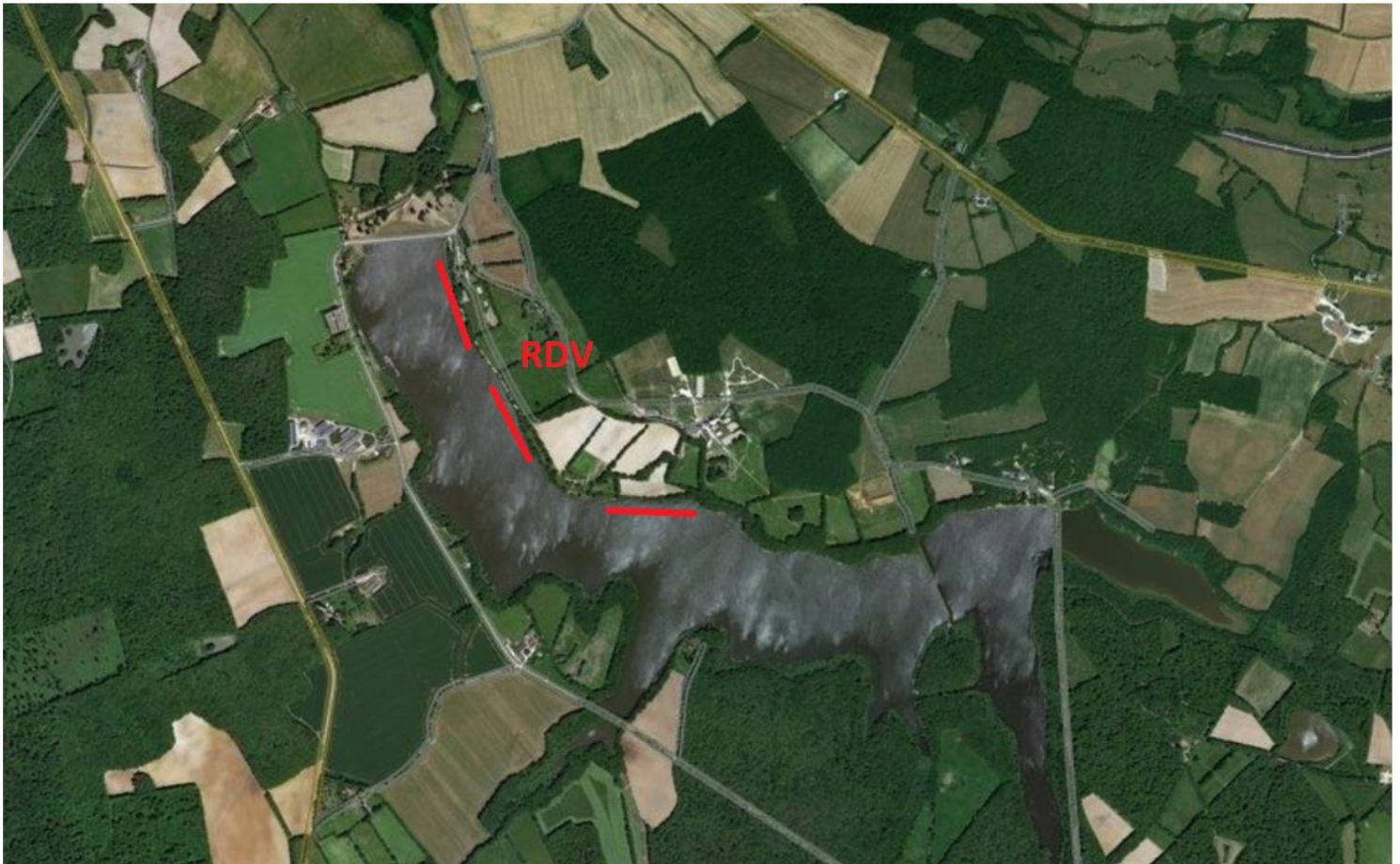
Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants	Gardons, Brèmes, Hydrides et Poissons Chats
---------------------------	---

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A	Chemin RDV	Latitude 49.98333 Longitude 2.06667	NON
Secteur B	La Bouqueterie		NON

Anguille	Interdite
Brochet	60cms
Sandre	50cms
Truite	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant
Secteur A B	Entre 1 et 2,5 en fonction du niveau du lac	Nul à moyen



Les secteurs sont susceptibles d'être modifiés en fonction du niveau du plan d'eau

RDV sur le parcours près de la colonie ROUTE DU BOURDON à la digue

LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	13M MIXTE	
Amorce	17 Litres	
Esches totales	1,5 Litre	
Fouillis	½ Litre	
Vers de vase	¼ Litre	Dans le ½ Litre de fouillis ¼ possible de vers de vase
Vers de terre	½ Litre	Entiers

HORAIRES

	Samedi Après-Midi	Dimanche Matin	Dimanche Après-Midi
Rendez-vous	10H30	06H30	
Tirage au sort	11H15	06H45	13H00
Entrée dans les box	11H45	07H00	13H00
Début des contrôles (*)	12H45	07H45	13H45
Amorçage	13H50	08H55	14H55
Début de la manche	14H00	09H00	15H00
5 minutes	16H55	11H55	17H55
Fin de la manche	17H00	12H00	18H00
Palmarès			18H30

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Samedi Matin		Rdv sur le parcours au lieu dit la colonie	Latitude 49.98333 Longitude 2.06667
Samedi Après-Midi		Rdv sur le parcours au lieu dit la colonie	
Dimanche		Rdv sur le parcours au lieu dit la colonie	
Palmarès		Rdv sur le parcours au lieu dit la colonie	

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Forfait	Jean Claude POISIGNON	06 85 05 10 95	
Président CD 89	Christian LELOUP	03 86 62 07 74	

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Règlement particulier

Prévoir une installation dans l'eau à hauteur de botte => Une ficelle sera installée lors du championnat

Remise à l'eau des poissons après la pesée sur la place du pêcheur

Buvette, restauration et logements

PAS DE BUVETTE

AUCUNE RESTAURATION

Pour l'hébergement

Contact direct avec l'office de tourisme De Paysage-Forterre [03 86 74 10 07](tel:0386741007)